

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Société « LES CARRIERES DU BOULLONNAIS »
Carrière de Ferques

Demande d'autorisation environnementale
en vue de procéder à l'extension d'un bassin de boues
de lavage sur le territoire des communes
de LEULINGHEN-BERNES et MARQUISE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT OUVERTURE
D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

En exécution du Code de l'environnement, l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2023 a prescrit une enquête publique environnementale d'une durée de 15 jours, du 9 au 23 janvier 2024 inclus sur la demande d'autorisation environnementale de procéder à l'extension d'un bassin de stockage de boues de lavage sur le territoire des communes de LEULINGHEN-BERNES et MARQUISE présentée par les CARRIERES DU BOULLONNAIS pour l'exploitation de sa carrière à Ferques.

Le public pourra prendre connaissance du dossier :

- sur support papier :
en mairie de LEULINGHEN-BERNES, siège de l'enquête, (8 avenue de l'Europe - 62250) le mardi et le jeudi matin de 8h30 à 12h00 et le mardi de 18h à 19h,
en mairie de MARQUISE, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
et en Préfecture du Pas-de-Calais – service installations classées – rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS cedex 9, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00,
 - sous format numérique à l'adresse suivante : (<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>) rubrique : Publications – Consultation du Public – Enquête Publique – ICPE-Autorisation – CARRIERES DU BOULLONNAIS à LEULINGHEN-BERNES.
- Un dossier sous format numérique est déposé en mairies d'AUDEMBERG, BAZINGHEN, FERQUES, LANDRETHUN-LE-NORD, LEUBRINGHEN et RINXENT.

Une étude d'incidence environnementale et le résumé non technique sont insérés au dossier d'enquête publique.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès à M. Vincent JAREMKIEWICZ, chargé du suivi du dossier à la société les CARRIERES DU BOULLONNAIS : vjaremkiewicz@groupecb.com ou tél 06.38.55.88.39.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en mairie de LEULINGHEN-BERNES, soit à les adresser à M. Serge THELIEZ, commissaire enquêteur, par courrier en mairie de LEULINGHEN-BERNES.

Il sera présent en mairie de LEULINGHEN-BERNES, siège de l'enquête :

- le mardi 9 janvier 2024 de 9h00 à 12h00,
 - le jeudi 18 janvier 2024 de 15h00 à 18h00,
 - le mardi 23 janvier 2024 de 15h00 à 18h00,
- et en mairie de MARQUISE le lundi 15 janvier 2024 de 14h00 à 17h00.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 9 au 23 janvier 2024 inclus à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr – Publications – Consultation du Public – Enquête Publique – ICPE-Autorisation – LES CARRIERES DU BOULLONNAIS à LEULINGHEN-BERNES – Déposer une observation.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site internet des services de l'État dans le département du Pas-de-Calais les informations relatives à ce projet.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairies de LEULINGHEN-BERNES, MARQUISE, AUDEMBERG, BAZINGHEN, FERQUES, LANDRETHUN-LE-NORD, LEUBRINGHEN et RINXENT.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation.